

La démocratie participative en Rhône Alpes

Bilan – Perspective
2004 – 2010
en 12 fiches

Conseil régional Rhône Alpes
septembre 2008

**DOCUMENT DE TRAVAIL EN COURS DE VALIDATION
USAGE INTERNE A LA REGION**

L'exécutif régional, dès sa mise en place, a décidé de **promouvoir le développement de la démocratie participative en région** Rhône Alpes. Il souhaite **permettre l'expression de la diversité sociale et culturelle par la participation** libre et active des Rhônalpins qui le souhaitent à la vie quotidienne de la cité. Cette promotion de la citoyenneté vient enrichir et conforter celle de la société civile organisée, qu'elle soit associative, syndicale ou autre.

Répondant à une réelle attente, l'organisation début 2005 de la démarche « *Construire Rhône Alpes ensemble* » s'est poursuivie le 1^{er} octobre de cette même année par la réunion de plus de 1 200 personnes à Charbonnières, placée sous le signe de l'échange entre les acteurs de terrain. Cette journée a permis aux citoyens de faire des propositions et à l'exécutif d'apporter de premières réponses.

Voyant que la Région prenait au sérieux cette approche nouvelle, les Rhônalpins présents ont exprimé ce jour là leur satisfaction et manifesté le désir de continuer à être associés au débat et aux décisions, comme l'ont fait auparavant les 11 000 citoyens ayant participé aux réunions publiques.

L'enjeu est d'associer démocratie participative et démocratie représentative. En mettant en place des espaces participatifs, il s'agit de permettre aux citoyens de s'informer, de contribuer, de co-élaborer les politiques régionales enrichissant et renforçant ainsi les décisions des élus qui ont reçu mandat des citoyens pour cela.

Il est ainsi proposé de décliner les actions, du local au global,
autour de plusieurs axes :

- les **initiatives régionales** avec notamment la mise en **réseau** et l'incitation au développement de la démocratie participative notamment par le **soutien aux initiatives** ;
- la mise en place de **dispositifs participatifs** liés aux politiques régionales et aux territoires, les **ateliers citoyens**, le travail en **transversalité** ;
- l'organisation d'événements permettant le débat théorique, les **rencontres inter-régionale, européenne et internationale** pour échanger, mutualiser et mettre en perspective les expériences en matière de démocratie participative en vue de contribuer et d'impulser des transformations concrètes, notamment dans le partage des pouvoirs, à tous les échelons.

SOMMAIRE

1- LES INITIATIVES REGIONALES

Fiche N° 1 : Les réunions publiques	p. 5
- printemps 2005	
- automne 2008	
Fiche N° 2 : Les ateliers citoyens	p. 6
- ruralité	
- évaluation des politiques publiques	
- nanotechnologies	
- transports et déplacements	
Fiche N° 3 : Le réseau régional de démocratie participative	p. 7
Fiche N° 4 : Deux instances de la démocratie participative	p. 9
- Comité technique	
- Groupe de travail	
Fiche N° 5 : La participation au cœur des politiques régionales	p. 11
- plan régional pour l'emploi	
- rencontres de la jeunesse	
- nouveaux espaces de dialogue du monde associatif	
- Les rencontres du spectacle vivant et de l'audiovisuel	
- Les assises de la coopération	
- La Conférence agricole	
- schéma régional de l'enseignement supérieur et de la recherche	
- schéma régional de développement économique	
- schéma régional pour le tourisme et les loisirs	
- schéma régional des transports	

2- LES DISPOSITIFS PARTICIPATIFS

Fiche N° 6 : Comités de ligne	p. 16
Fiche N° 7 : Conseils locaux de développement	p. 17
Fiche N° 8 : Contrats territoriaux emploi formation	p. 18
Fiche N° 9 : Espaces Rhône-Alpes	p. 19

3-LES RENCONTRES INTER-REGIONALE ET INTERNATIONALE

Fiche N° 10 : Deux Rencontres Rhône Alpes de la démocratie participative en France et dans le monde en 2006 et 2007	p. 21
Fiche N° 11 : Rencontre régionale : Pauvreté, précarité : quelle démocratie participative pour quelles transformations ? Novembre 2008	p. 22
Fiche N° 12 : rencontre mondiale : Egalité de genre ; Mars 2009	p. 23

1- LES INITIATIVES REGIONALES

Fiche N° 1 **Les réunions publiques**

▪ Printemps 2005 : Construire Rhône-alpes ensemble

En 2005, la démarche "*Construire Rhône-Alpes Ensemble*" a démarré avec la tenue de 11 réunions publiques dans les grandes villes de Rhône-Alpes. Tous les citoyens rhônalpins ont été conviés, et 11 000 se sont déclarés intéressés par la démarche. Au final : 8 000 d'entre eux ont pu participer aux réunions, et échanger avec les conseillers régionaux.

Quatre ateliers thématiques - « *emploi, formation, mutations industrielles et technologiques* », « *solidarités pour une région plus équitable, plus écologique* », « *mieux vivre ensemble* », « *une région citoyenne, démocratie représentative et démocratie participative* »- avaient été organisés, et 1650 propositions ont été faites.

Au cours de la réunion publique du 1^{er} octobre 2005 intitulée « *Le temps des réponses* » a été présentée devant plus de 1 200 citoyens une synthèse des « 101 réponses » que la Région souhaiterait apporter aux propositions des citoyens comme autant d'engagement pour les années à venir.

Ce dialogue entre la Région et les Rhônalpins a été officialisé par la délibération du 15 décembre 2005, dans laquelle les élus régionaux ont voté en séance plénière pour une « *politique régionale en faveur du développement de la démocratie participative* ».

▪ 2007/ 2008 : Rhône-Alpes 21 : une démarche de prospective participative

La démarche régionale de prospective « *Rhône-Alpes 21* » a commencé par un état des lieux prospectif, identifiant 8 défis majeurs à horizon 2030 (Démographie ; Climat ; Métropolisation ; Europe et mondialisation ; Formation, économie et emploi ; Innovations en science et société ; Valeurs et modes de vie ; Cohésion sociale, citoyenneté et démocratie participative). Cet état des lieux et des défis a été présenté et débattu lors d'une 1^{ère} rencontre entre élus et citoyens le 20 octobre 2007, au siège de la Région. Les « ateliers territoires » ont été organisés dans chacun des départements pour prendre l'avis des citoyens et leurs priorité sur ces enjeux. Des 'contributions' complémentaires ont été apportées par les citoyens en réponse à un appel à initiatives.

Puis vient le temps du débat citoyen :

- Les « **controverses de RA 21** » en juillet et septembre : 2 personnalités, expertes dans leur domaine, révèlent au public des angles de vue différents, des approches souvent contradictoires, parfois complémentaires autour d'un des 8 défis. Le débat avec le public permet de confronter ces points de vue aux enjeux.

- Le projet de « vision régionale » sera ensuite soumis aux citoyens au cours de la dernière phase : **les réunions publiques**. Ces dernières se tiendront entre mi **octobre** et début **décembre** dans 8 villes de Rhône-alpes.

Au terme de ces réunions, le texte du projet Rhône-Alpes 21 sera modifié pour intégrer les remarques faites par les citoyens avant d'être soumis au débat des élus en décembre 2008.

Fiche N° 2 **Les ateliers citoyens** 2006-2007

Les ateliers citoyens prennent la forme de réunions de petits groupes de citoyens (50 personnes maximum) durant plusieurs sessions successives, pour débattre et se positionner sur un sujet de société donné. Des témoignages et des expertises de professionnels sont présentés aux groupes qui auditionnent également toute personne qu'ils souhaitent.

Les citoyens sont tirés au sort dans le fichier des « 11 000 citoyens » ou dans l'annuaire téléphonique, sur les thèmes qui se sont dégagés des réunions publiques : espaces ruraux/ emploi, formation/ solidarité- transports, -logement/ vivre ensemble, etc, des thèmes qui touchent aux problèmes de société. Ils rédigent une production commune qu'ils soumettent pour avis au CESR et aux 11 000 citoyens rhônalpins, puis intègrent leurs remarques et amendements dans le rapport. Ils le présentent ensuite devant l'Assemblée régionale dans le cadre d'un débat sans vote à l'issue duquel l'exécutif régional présente ses réponses, avec l'objectif d'enrichir la décision des élus à partir des propositions citoyennes.

▪ Atelier 1 : Le rôle et l'avenir des zones rurales dans les sociétés européennes
mai 2006

C'est le premier « Atelier citoyen ». Il s'est déroulé du 19 au 21 mai 2006 avec un panel de 38 personnes tirées au sort parmi les 11 000 participants rhônalpins des rencontres « Construire Rhône-Alpes ensemble ».

Cet atelier a produit 2 avis, l'un destiné à la Région, présenté à l'Assemblée plénière du 1^{er} décembre 2006, l'autre aux institutions de l'Union Européenne en avril 2007 (dont la Commissaire pour l'agriculture), à la suite d'un travail mené avec des délégués d'autres régions de l'UE, dans le cadre d'un deuxième panel (européen).

Le panel européen était constitué d'un panel rhônalpin de 10 membres venant de l'atelier citoyen initial, plus 7 panels de citoyens de 9 autres régions européennes : Bavière en Allemagne, Wallonie en Belgique, 2 régions transfrontalières dans les Carpathes - Carpathes Hongrie, Carpathes Slovaquie-, 2 territoires transfrontaliers en Irlande -Irlande du Nord et République d'Irlande-, Flevoland aux Pays-Bas, Durham et Cumbria au Royaume-Uni et Saint-Gallen en Suisse.

▪ Atelier 2 : La place des citoyens dans l'évaluation des politiques publiques
juin 2006

Considérant que le citoyen est toujours le destinataire final des politiques publiques, dont il est également en quelque sorte le financeur en tant que contribuable et le commanditaire en tant qu'électeur, la Région Rhône Alpes reconnaît la légitimité des citoyens à y être associés. En lien avec son action en faveur de la démocratie participative, elle a souhaité savoir à quels niveaux et avec quelles ambitions pourrait s'envisager cette association de citoyens à sa démarche d'évaluation. Elle a en conséquence conçu, à l'occasion des 7^e journées françaises de l'évaluation organisées par la Société Française de l'Evaluation, une « expérimentation citoyenne » visant à recueillir l'avis d'un groupe de citoyens rhônalpins sur ces questions.

L'atelier Evaluation «La place des citoyens dans l'évaluation des politiques publiques» a eu lieu les 20 et 21 juin 2006. Une trentaine de personnes, tirée au sort sur la même base que les participants du premier atelier citoyens sur la ruralité, a réfléchi et débattu sur le rôle du citoyen dans l'évaluation des politiques et sur les conditions à remplir pour que le citoyen puisse y prendre une place renforcée.

L'avis a été diffusé sur le site de la Région, et par publication.

**DOCUMENT DE TRAVAIL EN COURS DE VALIDATION
USAGE INTERNE A LA REGION**

- Atelier 3 : La mobilité et les transports en Rhône Alpes à 10-15 ans
janvier à mars 2007 puis avril 2008

Cet atelier citoyen a rassemblé 42 Rhônalpins tirés au sort dans l'annuaire téléphonique, pour débattre et produire un avis sur l'avenir des transports et déplacements en Rhône Alpes.

Trois week-ends -en janvier et mars 2007- ont été consacrés à leur information, par des chercheurs et experts, des représentants de groupes d'intérêt, des membres d'associations, des représentants syndicaux... Trois autres jours leur ont permis de produire un avis, qui est devenu une contribution à l'élaboration du Schéma Régional des Services de Transports.

Cet avis a été présenté à l'Assemblée régionale le 10 avril 2008 par les citoyens eux-mêmes.

- Atelier 4 : Nanotechnologies et décision publique -14 septembre et 2 octobre 2007

Ce panel de 30 citoyens tirés au sort dans l'annuaire téléphonique s'est adossé au colloque organisé par la Région sur le thème « *Nanotechnologies et décision publique* ». L'objectif était de susciter le débat autour de la position des décideurs publics confrontés à une incertitude scientifique importante. Ce colloque, pluriel et ouvert à l'ensemble des acteurs concernés par la question du lien entre science et société, a été pensé avec la volonté de promouvoir une forme nouvelle de démocratie participative.

L'atelier s'est déroulé sur 2 jours : une journée d'information sur les secteurs des nanotechnologies, leurs avantages et leurs impacts économiques et sociaux ; une seconde journée de débat avec des décideurs politiques, des représentants des syndicats salariés et patronaux, des établissements d'enseignement supérieur.

Le travail mené par ce panel a débouché sur une série de questions, de réflexions et d'attentes, soumises au débat durant le colloque. Ces citoyens ont ainsi manifesté leur souhait de compléter leurs échanges par une approche plus empirique et concrète de la recherche en matière de nanotechnologies. Une visite des locaux du laboratoire Minatec de Grenoble, suivi d'un temps d'échange avec le personnel, comme un complément pertinent à leurs travaux, a également été organisée dans les semaines qui ont suivi.

Leur expérience a fait l'objet d'un atelier dans le cadre des Dialogues en humanité, manifestation organisé par le Grand Lyon début juillet 2008.

A venir en 2009 : des ateliers-citoyens seront constitués sur les sujets d'emploi, de formation et de jeunesse.

Fiche N° 3 : **Le réseau régional de démocratie participative**

Dans la continuité de la démarche « Construire RA ensemble » initiée en 2005 (cf. Fiche 1), la Région s'est engagée en 2006 à apporter un soutien financier à des projets de collectivités et d'associations concourant au développement de la Démocratie participative. Cet engagement a été entériné à la Commission permanente de janvier 2006.

Le réseau régional pour le développement de la démocratie participative s'est constitué à partir d'un groupe de 250 élus locaux, fonctionnaires, représentants d'associations et citoyens actifs, qui s'intéressent et ont répondu aux appels à projets et appels à contribution DC, et participent aux ateliers-citoyens.

Le réseau se réunit plusieurs fois par an (9 fois en 2006, 8 en 2007). Chaque réunion approfondit une expérience locale de démocratie participative, en se retrouvant autour d'une association ou d'une collectivité : Parole de femmes, la Métro de Grenoble, Pays une autre Provence, Forum citoyen R-A, ATD Quart-Monde.... Puis chaque expérience est soumise au « grill », le feu des questions des membres du réseau. Cela permet d'approfondir la discussion, de mettre à jour des obstacles éventuellement rencontrés, de mieux comprendre ce qui se joue avec les citoyens impliqués. Ces « grills » ont également permis de mettre en relation des acteurs régionaux qui ne se connaissaient pas encore, sur le thème de la participation.

Toutes ces expériences sont capitalisées par la lettre périodique: **La Démocratie participative en pratique**, éditée par la Région, et accessible sur son site web www.rhonealpes.fr

Fiche N° 4: **Deux instances formulant des avis sur la démarche de démocratie participative à destination de l'assemblée**

- **Le comité technique**
- **Le Groupe de Travail**

Le Comité Technique démocratie participative

Dans le cadre d'une délibération du 26 janvier 2006, le Conseil régional a décidé d'apporter son **soutien au développement de la démocratie participative en Rhône-Alpes**, par le financement de projets innovants ou expérimentaux portés par les Collectivités territoriales et les associations. La Région peut soutenir des projets en matière de manifestations, réunions, sessions de formation, et tout outil spécifique développant la participation des citoyens au niveau local.

Avant de les soumettre au vote de la Commission permanente, les dossiers de demandes de subventions font l'objet d'un avis par un **Comité technique démocratie participative**, composé de :

- 5 élus (un par groupe politique, membre de la commission 12 « *Organisation générale, finances, démocratie participative* »)
- le président de la commission 12 et le vice-président délégué à la démocratie participative
- 5 citoyens titulaires tirés au sort (ainsi que 5 citoyens suppléants), selon les modalités précisées par un rapport présenté en commission permanente.

Les dossiers examinés par le Comité sont de 2 ordres : soit ils s'inscrivent dans le « soutien aux initiatives », soit ils constituent des réponses à des « appels à projets ».

Le soutien aux initiatives

Le développement de la démocratie participative passe par l'accompagnement de projets, ouvert en permanence aux associations et aux collectivités locales, sans thématique imposée, avec comme objectifs :

- d'associer les Rhônalpins le plus en difficulté sociale, les plus éloignés de tout
- de former à l'exercice de la citoyenneté : plus se développeront la dynamique et les outils de la démocratie participative, plus il faudra permettre aux citoyens de participer pleinement et organiser les formations nécessaires en lien avec les partenaires concernés (réseaux associatifs, universités...).

Les conditions de la participation financière de la Région respectent les principes suivants : il doit s'agir de projets innovants et/ou expérimentaux ; le financement des dépenses de fonctionnement est exclu ; l'aide est plafonnée à 50 000 euros maximum par projet avec un taux de 30 à 50 % pour les associations et de 30 % pour les collectivités. Elle sera attribuée en fonction du nombre de citoyens réellement associés à l'élaboration du projet. Une bonification de 10 à 20 % supplémentaires est accordée selon l'effort fait pour associer les publics les plus éloignés de l'exercice de la citoyenneté.

L'appel à projets Démocratie participative

DOCUMENT DE TRAVAIL EN COURS DE VALIDATION USAGE INTERNE A LA REGION

Il est annuel et propose aux associations et collectivités qui le souhaitent, une aide à la réalisation de projets sur une thématique proposée par la Région. Il s'agit en général d'un thème lié à une initiative qui sera proposée au cours de l'année.

En 2008, le 3^{ème} appel à projets Démocratie participative, intitulé : « **Pauvreté, précarité, quelle démocratie participative pour quelles transformations?** » s'inscrit dans la suite de la Rencontre mondiale de décembre 2007

Cet appel à projets (avril à juillet 2008) s'est adressé aux collectivités territoriales et aux associations, et les résultats devraient alimenter la **Rencontre régionale du 29 novembre 2008** sur la même thématique. En effet, les candidats retenus lors de l'appel à projets pourront être amenés à présenter leur témoignage à cette rencontre.

Le groupe de travail démocratie participative

Il est constitué d'un ou deux élus de chacun des groupes de la majorité. Sa vocation est de faire le lien politique entre le vice président chargé de la délégation démocratie participative avec les groupes politiques. Ce relais s'est avéré indispensable afin de faire connaître, en « temps réel » les propositions d'action émanant du réseau ou des associations avec lesquelles un partenariat s'est établi au fil des contacts et des implications de celles-ci dans la préparation des Rencontres de 2007 et 2008, notamment.

Ce groupe de travail se réunit sur proposition de l'un des membres ; l'ordre du jour est en général le débat autour des initiatives à prendre ou à suggérer à l'exécutif.

Fiche N°5 :

La participation au cœur des politiques régionales

1. Un plan régional (partagé) pour l'emploi

L'emploi durable constitue la priorité du Conseil régional Rhône Alpes. C'est dans cette perspective que la Région a lancé début 2004 une concertation approfondie avec l'État et les partenaires sociaux, représentants des employeurs et salariés.

De cette concertation est né le Plan régional pour l'emploi (PRPE) adopté en novembre 2004 par l'Assemblée plénière. Le PRPE offre une série **d'aides aux individus et aux entreprises** : il s'agit d'avoir les employés mieux formés dans leur travail ou pour évoluer dans ces tâches, et des employeurs mieux formés et mieux préparés pour gérer leurs ressources humaines, pour éviter la fermeture de l'entreprise et savoir anticiper.

2. Les Rencontres de la jeunesse

En se dotant d'un Plan régional pour la jeunesse, la Région n'a pas seulement souhaité "*faire pour*" les jeunes, mais "*faire avec*" eux.

C'est dans cet esprit qu'ont été lancées les **1^{ère} Rencontres régionales de la jeunesse** qui, de juin 2006 à novembre 2007, ont été organisées dans chacun des huit départements de Rhône-Alpes. Lycéens, apprentis, étudiants, salariés ou demandeurs d'emploi, les jeunes rhônalpins âgés de 16 à 25 ans ont trouvé là un espace privilégié d'expression où faire part de leurs attentes et de leurs idées, en débattre entre eux et avec les élus régionaux.

Les Rencontres régionales de la jeunesse ont abouti à plusieurs réalisations concrètes : publication d'un **guide des actions régionales en faveur des jeunes** ; intégration d'un texte déclinant **les droits des lycéens dans les carnets de correspondance** distribués par la Région, **évolution de l'avantage cinéma** de la carte "M'ra !"... Il est aussi question de réfléchir à un "bureau virtuel" pour les lycéens, à l'image de celui réalisé à l'intention des étudiants.

Au cours de ces rencontres a été élaborée « **la Charte de lutte contre les discriminations** » par 200 jeunes de 40 associations. Elle a été présentée le 23 janvier à l'assemblée régionale (AP), et signée le 8 février par le Président et les associations au Mondial des Métiers.

La Charte comporte un plan d'actions, et un Comité annuel de suivi et d'évaluation.

Les **2^{ème} rencontres de la Jeunesse** devraient avoir lieu les 21-22 novembre 2008 à Bourg-en-Bresse sur les 3 thématiques :

- la discrimination à l'embauche
- Rhône-alpes 21 : quelle vision des jeunes sur leur région pour le 21^e siècle ?
- les jeunes et la vie associative

3. Nouveaux espaces de dialogue avec le monde associatif

Pour être en dialogue permanent avec le monde associatif, des espaces d'échanges et de concertation ont été créés :

**DOCUMENT DE TRAVAIL EN COURS DE VALIDATION
USAGE INTERNE A LA REGION**

- **le Comité Régional de la Vie Associative -COREVA-** fonctionne depuis 2005. Il est composé de 15 élus régionaux et de 15 responsables de grandes associations. Il se réunit une fois par trimestre pour donner son avis sur les projets présentés dans le cadre des appels à projets, et sur l'attribution des empris TREMPIN.

- **le Forum régional de la vie associative**, organisé chaque année autour d'un thème de réflexion choisi par le COREVA. Le prochain forum régional devrait se dérouler en novembre dans les 8 Espaces Rhône-Alpes (alternance d'une année au siège, l'année suivante sur les territoires).

4. Les Rencontres du spectacle vivant et de l'audiovisuel

En 2004, la Région a décidé de faire, en fin de chaque année, un bilan de l'année écoulée sur tous les domaines artistiques, en y associant un maximum de professionnels (artistes, techniciens, diffuseurs et programmeurs, responsables de formations, syndicalistes, élus et fonctionnaires...). Le thème principal de ces Rencontres en 2004 était le **cinéma**, et en 2005 le **spectacle vivant**.

En 2005, la Région a lancé une concertation avec l'ensemble des acteurs de ce domaine. Les rencontres plénières ont eu lieu le 26 avril à St Etienne et le 20 octobre à Décines ; deux autres réunions de travail ayant eu lieu à Privas et Grenoble.

Ces concertations ont largement orienté la politique culturelle de la Région (Carte M'RA, dispositif SOPRANO, augmentation de plus de 50% du budget du spectacle vivant en Région...).

De nouvelles rencontres auront lieu en novembre ou décembre 2008. Ce dialogue permanent est une nouvelle manière de fonctionnement, pour ajuster au mieux les politiques régionales sur ce secteur d'activité.

5. Les Assises régionales de la coopération décentralisée

Les premières ont eu lieu à Charbonnières en juin 2005. Ces assises -sur 2 jours- vont réunir l'ensemble des collectivités et acteurs professionnels de la coopération en Rhône-Alpes, ainsi que les représentants des régions partenaires. Le grand public sera bienvenu le 2^{ème} jour. Au total : 4000 participants seront attendus en 2009.

Pour atteindre « les objectifs du Millénaire pour le Développement », les initiatives doivent agir en étroite coordination. Qu'il s'agisse de partenariat en Afrique, au Maghreb ou en Asie du Sud-Est, la Région veille à inscrire ses programmes et actions dans une politique de co-développement cohérente et efficace, pour une mondialisation solidaire.

L'objectif de ces Assises est que tous les acteurs publics et privés de la coopération en Rhône-Alpes se rencontrent, fasse un bilan et réfléchissent ensemble à l'évolution de la coopération dans un contexte mondial en pleine mouvance. Il s'agit aussi de mettre en valeur les projets, les partenaires (du Nord et du Sud), et de sensibiliser le grand public.

6. La Conférence agricole

La plus grande partie du territoire rhônalpin est un espace rural. L'agriculture recouvre 30% de l'ensemble de ce territoire. Riche d'une multitude de filières et de 120 signes officiels (AOC, Label rouge...), l'agriculture rhônalpine montre son innovation et sa qualité. Ce patrimoine est toutefois fragile et demande protection. Depuis 2005, le Plan Régional pour l'Agriculture et le Développement Rural (PRADR) s'y emploie.

**DOCUMENT DE TRAVAIL EN COURS DE VALIDATION
USAGE INTERNE A LA REGION**

Le **Plan régional pour l'Agriculture et le développement rural (PRAPR)** voté par l'Assemblée plénière le 21 juillet 2005, a été décidé en concertation avec la Conférence agricole, qui s'est réunie en plusieurs ateliers de plus de 150 personnes. Le Plan s'appuie pour sa mise en œuvre sur les PSADER, qui sont des **projets stratégiques agricoles collectifs** pour le développement rural, et qui s'inscrivent dans les Contrats de développement Rhône-Alpes et des Parcs naturels régionaux dont ils constituent le « volet agricole ».

Les actions retenues sont au préalable débattues au sein du Conseil local de développement correspondant.

7. Schéma régional de l'enseignement supérieur et de la recherche (SRESR)

Avec plus de 236 000 étudiants, Rhône Alpes représente la seconde population estudiantine de France. Ce vivier de compétences est une clef pour l'avenir. Le Conseil régional en est persuadé. C'est pourquoi il a décidé de s'impliquer étroitement dans le développement des universités et des grandes écoles de son territoire.

Le Schéma régional de l'Enseignement supérieur a été réalisé avec une forte participation : 55 réunions sur 11 sites, avec Conseillers régionaux, élus locaux, organisations professionnelles, partenaires sociaux, universitaires, membres des CLD et des Chambres consulaires, agences de développement... réunissant jusqu'à 400 personnes par atelier, ont eu lieu en 2004-2005. Un document d'étape a été rédigé et largement diffusé au mois de juin 2005, afin de recueillir durant l'été les réactions des Rhônalpins. Le Schéma a été voté en Assemblée plénière en novembre 2005.

Suite au SRESR, un fort partenariat s'est établi avec les établissements et leurs instances fédératives: Association de la Conférence de Coopération Universitaire Rhône-Alpes, Alliance des Grandes Écoles Rhône-Alpes Pôles universitaires et « Pôles de Recherche et d'Enseignement Supérieur ».

8. Schéma régional de développement économique (SRDE)

Conformément à la loi du 13 août 2004, la Région a adopté en novembre 2005 son SRDE, qui définit ses orientations stratégiques en matière économique.

A l'issue de 55 réunions sur 11 sites en présence de conseillers régionaux, d'élus locaux, d'organisations professionnelles, des partenaires sociaux, des CLD des CDRA, des Chambres consulaires, agences de développement, un document d'étape a été rédigé et largement diffusé en juin 2005, afin de recueillir durant l'été les réactions de Rhonalpins. Puis, le SRDE a été approuvé en Assemblée plénière en novembre 2005.

9. Schéma régional de développement du tourisme et des loisirs (SRDTL)

Dans la seule région au monde à avoir accueilli à trois reprises les jeux Olympiques (Chamonix 1924, Grenoble 1968 et Albertville 1992) où le toit de l'Europe rencontre les oliviers de la Drôme, le tourisme et les loisirs occupent une place à part : ils sont un des moteurs économiques de la région et font vivre des milliers de professionnels et beaucoup de collectivités.

En décidant, en 2006, de se doter d'un Schéma Régional de Développement du Tourisme et des Loisirs, la Région a marqué sa volonté d'anticiper sur l'évolution d'un secteur essentiel pour son économie (100 000 emplois directs, 100 000 indirects), mais dont les mutations à

DOCUMENT DE TRAVAIL EN COURS DE VALIDATION USAGE INTERNE A LA REGION

venir sont importantes en matière démographique, climatique, économique, énergétique et durable, sociétale...

Une démarche participative ayant mobilisé plus de 1500 personnes (acteurs socio-professionnels du tourisme, élus, membres du Conseil Economique et Social Régional, citoyens et associations) et s'appuyant sur un diagnostic d'experts, s'est tenue dans les 8 départements, pour définir la politique régionale du tourisme et des loisirs.

Le SRDTL a été voté en AP en avril 2008. Il prend en compte les adaptations nécessaires à de nouveaux enjeux : les nécessaires économies d'énergie et des ressources naturelles, le vieillissement de la population, le handicap...

10. Schéma régional des services de transports (SRST)

L'observation des grandes tendances (mondialisation de l'économie, augmentation des migrations, mutation énergétique, dérèglement climatique, multiplication des acteurs des transports, sectorisation des territoires, ...) a conduit la Région à définir son ambition pour Rhône Alpes dans le Schéma Régional des Services de Transport. Cette ambition est claire : développer une politique régionale des transports exemplaire pour le territoire rhônalpin, mettre les services aux usagers au coeur des préoccupations, adapter l'action régionale aux spécificités des territoires, faire évoluer les services et les usages vers des modes innovants, associer les rhônalpins et le monde socio-économique régional, inscrire le SRST dans la démarche régionale de développement durable (adoptée en juillet 2004).

La démarche citoyenne sur le **Schéma régional des services de transport** s'est faite avec une large concertation. Elle a débuté le 4 juillet 2006 par les Assises de lancement du SRST. Il y a eu ensuite 11 réunions de concertation à travers Rhône-Alpes, réunissant plus de 2500 personnes. Un site Internet dédié au SRST a mis à disposition du public les documents de référence et une interface interactive (e-mail accessible). Près de 300 questions ont été posées à la Région et ont reçu une réponse. Un atelier citoyen/DP a été organisé par la Région entre janvier et mars 2007 sur l'avenir des transports/déplacements en RA dans les 10/15 ans à venir.

Le SRST se structure autour de ces 5 grandes orientations, dans le but de développer des services performants pour les voyageurs rhonalpins, soit :

- Conforter le maillage du territoire
- Jouer au mieux sur la complémentarité des services (TER + intermodalité)
- Faire évoluer la gouvernance pour mieux mobiliser les ressources et les logiques d'investissement
- Profiter d'une position privilégiée au carrefour des grandes circulations européennes
- Promouvoir l'innovation avec pragmatisme.

2- LES DISPOSITIFS PARTICIPATIFS

Fiche N° 6 **Comités de ligne**

Les Comités de ligne sont des **espaces territoriaux participatifs** pour les politiques de transport voyageurs de la Région. 28 comités ont été créés en 2004 pour répondre aux attentes des voyageurs empruntant le réseau ferré en améliorant la qualité du service offert par la SNCF.

Créés à l'initiative de la Région, ils concernent l'ensemble des lignes TER desservant le territoire de Rhône-Alpes. Chaque comité est constitué de 3 conseillers régionaux désignés par l'Assemblée régionale, d'associations d'usagers des transports et de consommateurs, d'élus locaux des communes traversées ou desservies, de représentants d'instances décisionnelles de syndicats, de la SNCF et d'autres acteurs du transport public en Rhône-Alpes, et d'usagers de la ligne. Le comité est présidé par l'un des 3 élus régional, qui représente l'exécutif régional.

La participation citoyenne des usagers a au départ été définie par la délibération de l'Assemblée plénière du 15/10/2004. Les citoyens posent leur candidature sur un appel à volontariat lancé par la Région, et 2 usagers par comité sont tirés au sort. Cependant, comme toute personne se présentant à une réunion est acceptée, les usagers participants sont souvent beaucoup plus nombreux.

Chaque comité de ligne se réunit de 2 à 4 fois/an, et rassemble en général 20 à 50 personnes, et jusqu'à 150 sur des lignes importantes (ex : Ouest lyonnais). Il peut s'agir de débattre de besoins liés au réseau TER, de l'aménagement des gares, du stationnement à l'entour, de la sécurité et de l'accessibilité, de l'intermodalité, et d'une manière générale, de toute question liée au développement et à l'amélioration du service public de transport-voyageurs.

La SNCF a mis en place des **indicateurs de satisfaction** des usagers

Les ordres du jour, les comptes rendus des réunions sont affichés sur le site internet de la Région, avec aussi la possibilité de s'inscrire.

Fiche N° 7 **Conseils locaux de développement ou CLD**

Depuis 2004, la Région a souhaité se doter d'un organe de concertation pour associer la société civile dans le montage et le suivi des projets de développement des territoires : les CLD, qui interviennent dans CDDRA (Contrat de Développement Durable Rhône Alpes- 50 en RA) et les CTEF (Contrat territorial Emploi Formation, 27 en RA) - puisque l'ensemble du territoire est couvert par ces procédures de développement-, ainsi que pour toute autre politique régionale territorialisée (habitat, foncier, etc.).

Le CLD est ouvert à tous, il s'organise librement, il produit des avis aux principales étapes de la construction du CDDRA, de son suivi et de son évaluation.

Son président fait partie du comité de pilotage du CDDRA, où siègent aussi l'élu local chef de projet, l'élu régional-rapporteur, et l'animateur du contrat.

La structure intercommunale porteuse du CDDRA, bénéficie, de la part de la Région, de ressources financières supplémentaires pour de l'ingénierie de projet dans le montage et le suivi de projets, et pour des initiatives de sensibilisation, de démarches prospectives, à condition qu'elle prenne en compte les avis de son Conseil Local de Développement.

Ainsi toute structure porteuse de CDDRA peut bénéficier d'une méthodologie et d'un savoir faire de professionnels de qualité pour accompagner des actions issues de la participation de la société locale, puisque **tout citoyen, à titre individuel ou au nom d'une association, d'une entreprise, d'un service commercial ou public, peut faire partie du CLD.**

Fiche N° 8: **Contrats territoriaux emploi formation**

Chacun des contrats territoriaux emploi formation (CTEF, 27 au total en RA) est construit et suivi par une instance de concertation, composée de 5 collèges :

- Elus régionaux et des collectivités territoriales,
- Etat (services de l'emploi et de l'éducation nationale)
- partenaires sociaux
- acteurs économiques
- citoyens.

Une structure porteuse (mission locale, maison de l'emploi, etc.) est chargée du pilotage technique du CTEF.

L'avis du Comité local de développement (CLD) peut être demandé aux principales étapes du CTEF (cf. fiche 7).

Au plus près des besoins des territoires :

Les décideurs locaux et les professionnels de terrain connaissent bien la situation locale de l'emploi, ainsi que les citoyens habitants. C'est en partant de ce constat que le Conseil régional a décidé de les impliquer à la politique de l'emploi et de la formation de leur secteur. Ainsi sont nés les 27 contrats territoriaux emploi formation (CTEF), qui constituent une des grandes innovations du plan régional pour l'emploi (PRE).

Les partenaires économiques et sociaux se mobilisent avec la Région contre le chômage dans des CTEF. L'objectif : agir au plus près du terrain en matière d'emploi et responsabiliser les acteurs locaux-

Le CTEF définit la stratégie commune vers un emploi durable que tous les partenaires souhaitent adopter pour les trois ans à venir sur leur territoire. Ils en discutent au sein de l'instance de concertation participative, pilotée par un-e élu-e régional-e. La programmation annuelle des formations se décline en lien avec le PRDF (Plan régional de développement des formations) qui met au point -en concertation des services de l'Etat, la Région, et des acteurs professionnels- un programme de l'ensemble des formations professionnelles, agricoles, d'apprentissage, sanitaire et sociale et d'insertion en Rhône-Alpes.

Une expérience de démocratie participative unique :

Pas moins de 130 citoyens rhônalpins venus de toute la région sont impliqués dans la démarche des CTEF. Cette proximité permet d'impulser des actions répondant mieux aux besoins des publics, des entreprises et des territoires.

Comment se construit un CTEF ? Les contrats se déroulent en trois étapes clés : le diagnostic identifie les enjeux du territoire, en fonction de sa situation économique et de son potentiel humain. Le plan d'actions sur trois ans répartit les responsabilités de chacun et les moyens nécessaires. La programmation annuelle est élaborée à partir du Plan d'actions. Elle permet :

- de mobiliser des dispositifs régionaux dans le cadre d'une enveloppe financière territorialisée (droit de tirage, soit 30 millions/an))
- de solliciter, en dehors de cette enveloppe, des dispositifs relevant du niveau régional.

Fiche 9: Espaces Rhône-Alpes

Sept Espaces Rhône-Alpes (ERA), ont ouvert entre 2006 et 2008 au cœur des 7 départements, à Aix-les-Bains, Bourg-en Bresse, Grenoble, La Roche-sur-Foron, Privas, St Etienne et Rovaltain.

La Région se veut réactive face aux besoins et transformations des réalités locales. Dans cette optique, les ERA assurent une mission de veille, d'information, d'animation du territoire et sont également un lieu de mise en œuvre des politiques régionales. Elles offrent des lieux de réunion, des bureaux « nomades » pour les agents de la Région, et pour des services déconcentrés et pour les habitants voisins.

Les sept ERA rapprochent la Région du citoyen rhonalpin : elles permettent aux habitants de s'informer sur les politiques régionales et les projets en cours, de rencontrer leurs élus, de participer à des réunions de concertation. Ouvertes à tous, les ERA apportent aide et conseil aux Rhônalpins - qu'ils soient partenaires de la Région, porteurs de projets, représentants d'associations, agents des lycées, ou individu. Elles mettent à disposition un espace de documentation avec un libre accès à Internet, des lieux et équipements pour réunions, une « boîte à idées » démocratie participative ...

Des rencontres thématiques, des journées portes ouvertes et des expositions sont régulièrement organisées, afin d'alimenter le dialogue des Rhônalpins avec leurs élus et les membres du Conseil économique et social régional (CESR).

3- LES RENCONTRES REGIONALES, EUROPEENNES ET INTERNATIONALES

Fiche N° 10 **Deux rencontres sur la démocratie participative**

- La Rencontre Rhône-Alpes de la Démocratie participative en France et en Europe : « regards croisés – enjeux et perspectives » 13 Juin 2006

Un colloque faisant le point des pratiques de démocratie participative dans les régions françaises et européennes, mobilisant universitaires, chercheurs et praticiens a eu lieu -le 13 juin 2006 au Conseil régional Rhône Alpes.

Ce colloque a réuni plus de 150 élus, chercheurs, techniciens pour débattre des enjeux et des perspectives de la démocratie participative aujourd'hui. Il a été un signe fort pour les conseillers régionaux et les membres du CESR comme une nouvelle ouverture sur la relation entre citoyens et élus sur les grandes orientations de la Région.

- La Rencontre mondiale les 10-11-12 décembre 2007: « La démocratie participative, du local au global, pour quel développement ? »

Les Rencontres mondiales de la Démocratie participative se sont déroulé les 10-11-12 décembre 2007. à Lyon, Grenoble, St Etienne et Valence sous l'intitulé :

« La démocratie participative du local au global pour quel développement ? »

1500 personnes venant du monde entier (40 pays) se sont réunies pendant 3 jours, en ateliers à Grenoble, Valence, St Etienne et Lyon le 1^{er} jour, puis à Lyon les jours suivants. Il y a eu 3 agoras thématiques, 19 forums d'échange, et 20 stands d'associations le 2^{ème} jour, et un débat final le dernier jour.

La confrontation des expériences a montré qu'il n'y avait pas de modèle unique de démocratie participative, les contextes socio-économiques, politiques et culturels étant très différents. Mais quelques préconisations se sont imposées :

- la démocratie participative n'est pas spontanée, elle se construit à partir d'échanges, elle s'expérimente à partir du concret, et les moyens et outils pour relier les espaces de participations sont indispensables. Il est important de pouvoir en permanence créer et d'élargir les réseaux, et mutualiser les expériences.
- le temps est nécessaire pour développer des moyens financiers et des moyens de travail : la démocratie participative n'est pas instantanée.
- l'autonomie des associations et des médias impliqués est primordiale, pour garder recul et sens critique.
- le mode (à trouver) d'un dialogue permanent, simple, et reconnu entre citoyens et élus accélérera le processus.
- la démocratie participative devrait progressivement se fédérer au niveau mondial, en s'appuyant sur Internet et les médias, qui sont des supports incontournables. Mais il faut réfléchir à la structuration et au fonctionnement des espaces de dialogues.

Compte rendu et synthèse de la rencontre sur le portail:

www.democratie2007.rhonealpes.fr

Fiche N° 11

Rencontre régionale « Pauvreté, précarité : quelle démocratie participative pour quelles transformations ? »

prévue le 29 Novembre 2008

En amont de cette initiative, la thématique de la pauvreté en rapport à la démocratie a déjà été abordée par différents groupes participant à la Rencontre Mondiale des 10 11 12 décembre 2007 : « La démocratie participative du local au global pour quel développement ? » et en particulier par le forum « Pauvreté et démocratie participative : citoyen ensemble et autrement ». Animé par le collectif d'associations « K'Ose toujours », ce forum avait fait émerger différentes formes d'exclusions et de participation (voir le site. www.rhonealpes.fr/g1-rendez-vous-citoyen/).

La Rencontre sur la précarité, actuellement en préparation, s'appuie sur le **3^{ème} Appel à projets Démocratie participative** lancé en avril-mai 2008, et intitulé : « **Pauvreté, précarité, quelle démocratie participative pour quelles transformations ?** » .

Il est adressé aux collectivités territoriales et aux associations en lien avec la Rencontre régionale de novembre. En effet, les actions développées par les candidats retenus pourront y être présentées –par les intéressés eux-mêmes- dans le but d'ouvrir un **dialogue direct entre élus et personnes en situation de précarité**, donc souvent éloignées des pratiques citoyennes. L'objectif de cette Rencontre est qu'elle amorce de nouvelles pratiques démocratiques pour que la voix soit redonnée aux « sans voix » dans le débat démocratique.

La démarche de construction de la Rencontre sur la précarité est animée par la Mission régionale d'information sur l'exclusion (MRIE) et la Région, qui ont créé à cet effet :

- une participation directe avec une quinzaine d'associations (déjà impliquées dans la Rencontre mondiale Démocratie participative de décembre 2007), en les invitant à travailler ensemble dans un **Groupe de coordination**, qui se réunit régulièrement.
- un **Comité de suivi** qui se compose de la MRIE et des services Région + Vice président en charge de la Démocratie participative.
- un **Comité de pilotage** qui réunit les élus du groupe Commission Démocratie participative, les associations et relais locaux, et les porteurs de projets pour les informer, débattre et avaliser les orientations.

Enfin, est recherchée une **articulation avec toute démarche similaire** pouvant enrichir et élargir l'impact de la rencontre. La réunion du 19 juin 2008, monté par le Conseil de développement du Grand Lyon, intitulée « Etre mieux à l'écoute des personnes démunies exclues du débat public », ont amené des échanges et des propositions d'actions.

Fiche N° 12 **Rencontre mondiale : Egalité de genres. Mars 2009**

En amont de cette initiative, la thématique de l'égalité entre les femmes et les hommes a déjà été abordée dans l'un des 3 forums de la Rencontre Mondiale Démocratie participative des 10, 11 et 12 décembre 2007. Les associations et participants devraient se mobiliser pour la prochaine rencontre de mars 2009.

La démarche sur cette rencontre est en cours. Elle va se construire à partir

- d'un état des lieux des femmes en Rhône-Alpes, re-situé dans le contexte national et mondial, pour cibler les blocages et les enjeux,
- d'une réflexion partagée à partir de groupes de travail avec les associations, afin de faire émerger des stratégies d'actions,
- d'un comité de pilotage assurant un lien permanent avec les conseillers régionaux et les groupes politiques de l'institution.

La rencontre va mobiliser le plus largement possible les acteurs individuels et collectifs pouvant témoigner sur le **rôle des pratiques de démocratie participative dans la lutte contre les discriminations de genre**, sous les aspects les plus larges: économiques, sociaux, sociétaux, représentatifs et symboliques... Il s'agit :

- des collectivités actives en Rhône-Alpes sur la thématique égalité/droit des femmes, et des institutions locales correspondantes (maison du temps, de la famille, d'accueil...)
- de la Délégation du Droit des femmes qui travaille en permanence avec un réseau d'associations sur tout Rhône-Alpes à partir des départements, en particulier sur les thématiques de l'égalité professionnelle, la parité d'accès aux postes de décision, la violence faite aux femmes, l'accès à la santé et à la contraception, l'image socio-culturelle de la femme.
- des différents observatoires et pôles de ressources sur la lutte contre les discriminations, à l'échelle mondiale, européenne, nationale et des grandes collectivités,
- du réseau de soutien de la Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale (signée par la Région Rhône-Alpes en mai 2008),
- des missions actives en Rhône-Alpes sur cette thématique, comme la mission ARAVIS sur l'égalité et la mixité professionnelle (cofinancée par Etat et Région sur 3 ans).